

CERTAINS VEULENT LA DESCENDRE  
**NOUS, ON LA DÉFEND !**



## INFO LUTTES RÉFORME SNCF

N°47

Montreuil, le 23 juin 2018

### Les chiffres du jour

- **20,67**, c'est le taux de grévistes à la mi-journée selon la direction (chiffre provisoire) ;
- **1 133**, c'est le nombre de cheminots qui ont rejoint la CGT depuis le 01<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- **440**, c'est le nombre de cheminots qui ont interpellé les directions locales Fret le 22 juin.

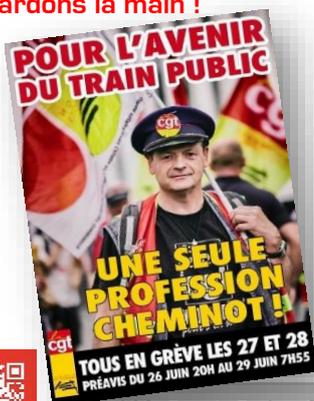
Les 27 et 28 juin prochains,  
les cheminots entameront  
le 18<sup>e</sup> round de la grève de  
2 jours sur 5.

Il convient de garder  
courage, force et  
détermination dans la  
bataille inédite que nous  
menons.

L'enjeu est de taille pour les  
cheminots, les usagers, et le  
service public ferroviaire.

Notre avenir dépend de  
nous seuls.

Gardons la main !



### UNE MAUVAISE LOI RESTE MAUVAISE, MÊME VOTÉE !

Le gouvernement ne peut rester quitte concernant la loi qu'il a fait voter.

Imaginer que par le seul effet d'un vote dû à l'alliance de la droite et de la droite, les cheminots baisseraient la garde, serait une erreur de jugement gravissime.

Des pans entiers de la réforme ne sont toujours pas précisés, aucune garantie sérieuse n'est apportée sur nos conditions sociales. Il semble que la direction de l'entreprise rêve d'un autre monde ferroviaire dans lequel le train public et les cheminots passeraient au second plan.

### Tout le monde est concerné, chacun est responsable !

La Fédération CGT des Cheminots redit que rien n'est joué au regard des nombreuses zones d'ombre qui demeurent dans la loi, de l'absence d'éléments concrets sur la reprise partielle de la dette que nous avons gagnée par la lutte, de l'absence d'engagements quant au contenu des négociations à venir sur la CCN, de l'ineptie que représente les premiers éléments connus du pacte d'entreprise.

Par ailleurs, le plan de casse sociale du Fret SNCF, qui est d'ores et déjà annoncé, ainsi que la filialisation de Gares & Connexions sont les signes d'une direction qui a la volonté de saborder l'entreprise publique ferroviaire alors qu'elle s'en est nourrie depuis des décennies.

Nous avons toutes les raisons objectives de poursuivre la lutte, de l'ancrer dans la durée et de rendre coups pour coups, sans jamais faiblir.

**TOUS EN GRÈVE LES 27 ET 28 JUIN !**



**► CHEMINOTS : LE FRET SNCF, C'EST NOUS TOUS !**

Non seulement la libéralisation et l'ouverture à la concurrence (en 2003 pour les trafics internationaux, en 2006-2007 pour les trafics intérieurs) n'ont pas amélioré la situation du fret ferroviaire contrairement à ce qui était promis (pas une tonne transférée de la route vers le rail), mais elles l'ont aggravée en accélérant le déclin de ce mode. Jamais le rail n'a si peu transporté de marchandises en France (moins de 10 % de part modale aujourd'hui).

Toutes les entreprises ferroviaires perdent de l'argent. Certaines ont jeté l'éponge (Véolia Cargo, Combiwest...) d'autres sont en difficulté (Eurocargo Rail, filiale de la Deutsche Bahn, a supprimé 300 emplois récemment). Les entreprises privées sont donc confrontées aux mêmes difficultés que l'entreprise publique et ne font pas mieux.

Dans ce contexte, vouloir filialiser le FRET SNCF revient à abandonner, à plus ou moins court terme, l'activité de FRET ferroviaire et s'aliéner définitivement au mode routier et à ses émissions de gaz à effet de serre.

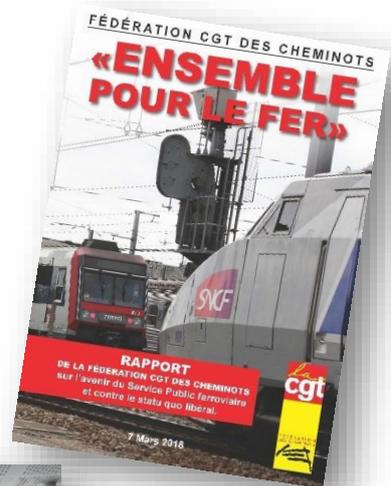
Loin des déclarations de bonnes intentions, le plan social que préparent direction et Gouvernement au fret (3 000 suppressions d'emplois), ainsi que les projections du ministère d'un quasi-monopole du transport routier en 2050, lèvent le voile sur une forfaiture d'État !

**Ce véritable hold-up serait lourd de conséquences pour tous les cheminots qu'ils soient de l'équipement, de l'exploitation, du matériel, de la traction... toute l'activité ferroviaire serait impactée.**

La CGT elle ne renonce pas !

Le FRET SNCF est un service public essentiel pour la Nation, le seul à même de garantir la préservation des biens communs pour les générations à venir.

Ainsi, la Fédération CGT des cheminots propose de passer à 30 % de part modale en 2050. En favorisant de nouveaux financements ainsi que le développement des grands ports maritimes, la proposition de la CGT est la seule à même de répondre aux enjeux sociaux, environnementaux, de développement économique et d'aménagement du territoire : un développement humain durable qui préserve notre environnement social...



Limoges, le 22 juin 2018



Rennes, le 22 juin 2018



Secteurs parisiens, le 22 juin 2018



**En route vers la 18<sup>e</sup> séquence !**

**Prochain préavis unitaire du 26 juin 20h00 au 29 juin 07h55.**

**FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS**

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Fonction : .....  
 Grade : .....  
 Position de rémunération : .....  
 Etablissement : .....  
 Tél : .....  
 E-mail : .....



**BULLETIN D'ADHESION**

**Ne dites plus :  
 « Que fait la CGT ? »  
 FAITES-LA !**

Nom du secteur:..... Tél : .....  
 Syndicat : ..... Tél : .....  
 Nom du contact : .....  
 Nom du syndiqué : .....

